

Agréable balade ombragée au cœur du bocage limousin.

|                                                                                                          |         |                                                                                                           |                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
|  <b>Durée</b>            | 2h 10   |  <b>Difficulté</b>       | Facile                              |
|  <b>Distance</b>         | 7,37 km |  <b>Retour au départ</b> | Oui                                 |
|  <b>Dénivelé positif</b> | 27 m    |  <b>Activité</b>         | Pédestre                            |
|  <b>Dénivelé négatif</b> | 26 m    |  <b>Commune</b>          | Saint-Georges-les-Landes<br>(87160) |
|  <b>Point haut</b>       | 280 m   |                                                                                                           |                                     |
|  <b>Point bas</b>        | 247 m   |                                                                                                           |                                     |



## Description

Le départ se fait sur le parking à côté du cimetière sur la D2 en direction de La Châtre-Langlin. Balisage Jaune.

**(D/A)** Prendre la direction de la "Croix Robert" en longeant le stade. Juste après le stade, prendre le chemin creux à droite au pied de la petite croix. Le suivre jusqu'à une route.

**(1)** Suivre la route à gauche jusqu'au village les Serventières.

**(2)** À l'entrée du Village, prendre le chemin à droite longeant la première maison et continuer sur le chemin de gauche jusqu'à la D92.

**(3)** Suivre cette route à gauche et dans le village les Galleries, laisser la route qui retourne vers les Serventières sur la gauche. Prendre la voie goudronnée suivante et le chemin longeant la première maison à droite.

**(4)** Traverser la D2 et prendre le chemin en face. Traverser le petit pont de bois et rejoindre le chemin blanc jusqu'à une route.

**(5)** Suivre la route sur la droite et prendre le premier chemin sur la gauche vers la Croix Billard.

**(6)** À l'intersection, virer dans le chemin blanc sur la gauche. Traverser la petite route puis continuer sur le chemin en face.

**(7)** À la route suivante prendre à gauche.

**(8)** Virer sur à droite dans le chemin herbeux jusqu'au village le Lattier. Prendre la Rue des Lilas à gauche afin de regagner le parking **(D/A)**.

## Points de passage

-  **D/A Parking à côté du cimetière**  
N 46.343928° / E 1.337644° - alt. 273 m - km 0
-  **1 Intersection Chemin - route**  
N 46.349682° / E 1.351484° - alt. 270 m - km 1.29
-  **2 Les Serventières**  
N 46.354947° / E 1.356902° - alt. 272 m - km 2.04
-  **3 D92**  
N 46.357132° / E 1.36099° - alt. 279 m - km 2.58
-  **4 Traversée de la D2**  
N 46.357006° / E 1.351752° - alt. 262 m - km 3.33
-  **5 Intersection Chemin-route**  
N 46.355717° / E 1.340551° - alt. 249 m - km 4.25
-  **6 Chemin blanc**  
N 46.356043° / E 1.333749° - alt. 254 m - km 4.93
-  **7 À gauche à la route**  
N 46.350112° / E 1.327076° - alt. 268 m - km 5.77
-  **8 Chemin herbeux vers le Lattier**  
N 46.34549° / E 1.333352° - alt. 269 m - km 6.48
-  **D/A Parking à côté du cimetière**  
N 46.34395° / E 1.337644° - alt. 274 m - km 7.37

## Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-bocage-limousin-a-saint-georges-les-land/>

2

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**